

**Allocution du Conseiller Exécutif Francis CAROLE  
A l'occasion du Grenelle des Violences Conjugales  
le 3 septembre 2019  
Préfecture : Salle Félix EBOUE**

*Fort de France, 3 septembre 2019*

Monsieur le préfet,  
Madame la Sous-Préfète,  
Monsieur le Procureur,  
Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance,

Le président du Conseil Exécutif, retenu par la rentrée de l'université, tient à s'excuser pour son absence. Il m'a demandé de transmettre ses sincères salutations à chacune et à chacun d'entre vous.

La Collectivité Territoriale de Martinique a inscrit la problématique des violences conjugales dans ses politiques prioritaires. La lutte contre ces violences constitue une urgence humaine, sociétale et politique. La fin de ces attitudes archaïques se veut une des conditions incontournables pour la construction d'une société martiniquaise émancipée, sûre d'elle-même et capable d'assumer son futur.

**Une Chargée de mission des politiques égalitaires entre femmes & hommes**, nommée en 2018, initiative de la mandature actuelle, se penche désormais sur cette question, en permanence et en liaison avec l'ensemble des services et professionnel.le.s du secteur, pour une meilleure efficacité de nos actions.

D'autres **moyens conséquents** de la Collectivité sont mis au service de ce travail mené en réseau :

- 92 assistantes sociales évoluent sur l'ensemble du territoire avec une mission sociale, celle de la protection des personnes vulnérables. Une attention particulière est accordée aux femmes victimes de violences.
- 2 assistantes de service social de la CTM sont mises à disposition depuis quelques années en zone gendarmerie et police. Elles :
  - évaluent la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité policière,
  - réalisent l'intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire (actes éducatifs ou de médiation sociale, assistance technique, action de soutien, d'information et d'orientation),
  - facilitent l'accès de la personne aux services sociaux.

Il convient en outre de rappeler :

- La réouverture du **CENDRA**, (Centre départemental de ressourcement et d'accompagnement) qui accueille les femmes victimes de violences conjugales pour un diagnostic de la situation, un hébergement de transition, un accueil d'urgence et un accompagnement.
- **La signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'ALEFPA** (Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie) en exécution de la délibération n° 18-306-1 du 6.8.18 portant **attribution d'une subvention 112 000 €** par an sur 3 ans, pour soutenir l'hébergement et la prise en charge de femmes enceintes et leurs enfants de moins de 3 ans et la **mise en œuvre de mesures de visites médiatisées**.
- **D'autres subventions et aides de la CTM sont dispensées aux associations mobilisées autour des violences faites aux femmes**, comme l'UFM qui bénéficie régulièrement du soutien de la Collectivité à hauteur de 100 000 €.
- S'agissant du **CEPIOF** (Centre de planification d'information et d'orientation familiale), le projet d'établissement voté par son conseil d'administration du 27.02.19 prévoit de renforcer les missions du CEPIOF dans l'accompagnement des personnes victimes de violences, notamment des femmes (accueil et entretien par des assistantes chargées du pré-accueil, renforcées par 3 conseillères conjugales et familiales). Un partenariat est envisagé avec le tissu social du territoire, gravitant autour de cette problématique. Son effectif s'élève à : 10 sages-femmes (dont les 3 conseillères) + 3 médecins + personnel administratif et technique...
- Des **dispositifs d'insertion** sont déployés en direction des personnes en situation de précarité, souvent victimes de violences, afin de bénéficier de formations. Un quota important est réservé aux femmes. Ces politiques participent au retour à l'emploi et à une meilleure intégration.
- Les politiques sportives ne sont pas en reste ; elles participent à l'épanouissement des femmes en priorisant leur accès à la pratique sportive. L'activité sportive renforce leur confiance en elles-mêmes. Le livre blanc édité par la CTM à l'issue des Assises du sport en 2016 intègre cette problématique.

Je terminerai en saluant à nouveau l'effort solidaire des partenaires pour la suite des travaux en ateliers.

Je tiens ici à saluer l'action des associations de femmes qui, dans un climat parfois hostile, ont permis de faire progresser la lutte pour débarrasser notre société de l'archaïsme que constitue la domination des hommes sur les femmes.